

Communiqué de presse - 16 octobre 2023

L'Association Avocats Sans Frontières France condamne les actions terroristes commises au nom du mouvement Hamas sur le territoire d'Israël depuis le 7 octobre 2023 et exprime son entier soutien et sa solidarité avec les populations victimes de ces crimes.

Avocats Sans Frontières France a pris connaissance des crimes graves commis par le mouvement Hamas par les nombreux reportages réalisés par les médias internationaux, les documents filmés par le Hamas sur le territoire israélien à la suite de son intervention armée, et les témoignages des familles des victimes civiles désarmées blessées, enlevées ou assassinées .

Avocats Sans Frontières France exprime son indignation et son effroi face à ces actes criminels et demande la libération immédiate et sans condition de l'ensemble des otages pris par le Hamas.

Avocats Sans Frontières France constate également la caractérisation de crimes internationaux au sens du droit international pénal et agira, selon ses statuts, pour contribuer à servir l'Etat de droit et assister chaque fois que nécessaire les parties ayant souffert et souffrant de ces faits.

Avocats Sans Frontières France appelle les autorités détenant un pouvoir légitime reconnu par la communauté internationale à se désolidariser des auteurs de toute action terroriste et à s'assurer de la protection des populations civiles directement victimes de toute action armée à venir.

Avocats Sans Frontières France exprime son indéfectible attachement à l'Etat de droit, essentiel à la résolution pacifique des conflits, et rappelle que toute action militaire doit préserver les populations civiles dans le respect des dispositions du droit international humanitaire applicable.

L'ancien Président de la Cour suprême d'Israël, Aharon Barak, rappelait que *« la lutte contre le terrorisme ne doit pas être menée en-dehors du droit, mais dans le cadre du droit, avec les instruments que le droit offre aux Etat démocratiques [...] c'est ce qui nous distingue des terroristes eux-mêmes, qui agissent à l'encontre du droit, en le violant et en le foulant aux pieds. »*